



MAIRIE INFOS

Décembre 1999

LE MOT DU MAIRE

Chers Villefrancoises et Villefrancois

Chers Amis,

Nous arrivons au terme de cette avant dernière année du siècle et du Millénaire et c'est donc à l'aube de cette fin largement annoncée que je viens vous adresser mes vœux les plus cordiaux et les plus amicaux, auxquels se joignent ceux des conseillers municipaux et le personnel communal.

Aux traditionnels souhaits de bonne année, j'ajouterais personnellement mon vœu d'un retour à une forme de convivialité dont je me refuse de croire à la disparition, mais dont je constate

(comme partout malheureusement) un semblant de somnolence qui frise quelque fois l'indifférence. Alors qu'espérer pour l'an 2000 dont on parle sans arrêt ? Pourquoi pas la résolution de chacun de tout faire pour montrer un peu de solidarité, de convivialité, en mot d'amitié, sans arrières-pensées ou rancunes et pas seulement pour les grandes causes largement médiatisées, mais surtout dans la vie de tous les jours, dans le cadre de notre petit village. Quel formidable challenge ce serait que de décider dès le 01/01/2000 que chacun prenne la résolution personnelle de profiter de la

dernière année du 20ème siècle pour que le 21ème siècle et le 3ème millénaire soient fraternels ou ne soient pas.

Bonnes fêtes de fin d'année pour vous et tous ceux qui vous sont chers et que l'an 2000 voit la réalisation de vos vœux



BON ANY NOU Y PER MOLTS ANYS

LES VŒUX DE LA MUNICIPALITE



Jean CAMBOU, Maire
Et son Conseil Municipal

Vous adressent leurs
meilleurs vœux à
l'occasion de la
nouvelle année 2000

Vous assurent de
leur dévouement et
de leur bonne
volonté. Leur
disponibilité vous
est acquise si vous le
souhaitez

ETAT CIVIL 1999 : NOS PEINES ET NOS JOIES

Omissions involontaires sur le précédent bulletin, rubrique naissances :

- * Alexandre TOURON - SALES, arrière petit fils de Madame Jeanne SALES
- * Mary STARON , arrière petite fille de Monsieur et Madame Jean CAMBOU

Naissances :

*Julie
DURBET

*Emma
SORIA

*Maëlle
NEAUD

*Mathieu PARENT

*Thomas SANTANACH arrière
petit fils de M. et Mme
SANTANACH

*Laura SANTANACH arrière pe-
tite fille de M. et Mme SANTA-
NACH



Mariages

*Madame GIMBERT
Sylvie et Monsieur
PRINS Marco

*Madame MARSENAC
Valérie et Monsieur
CAMBOU Pascal



Décès :

*Monsieur Robert CEILLES

*Monsieur Lucien BROCH

*Monsieur Marcel CARRERE

*Madame Suzanne DORANDEU

*Madame Angèle FORGAS

*Madame Carmen PLANAS

*Monsieur Philippe ROGER

*Monsieur Antoine SOLER

Hommage à Mlle Germaine BOTET

Dernièrement nous avons appris avec une profonde tristesse le décès de notre ancienne institutrice de maternelle, Melle BOTET Germaine. Ses anciens élèves qui sont maintenant quinquagénaires se souviennent d'elle, comme d'une personne belle et douce qui donnait des bonbons et du sirop de menthe et les envoyait chercher l'eau avec une grande cruche en forme de chien à la fontaine sous l'école (mairie actuelle).

Ses anciens élèves garderont d'elle un souvenir indélébile et affectueux.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Suite au dernier recensement de la population qui a eu lieu au mois de mars 1999, la population de VILLEFRANCHE DE CONFLENT s'élève à 228 habitants.

SAPEURS POMPIERS RIA SIRACH

Comme chaque année, le traditionnel et chaleureux accueil des Villefrancoises et Villefrancois, lors de notre passage pour les calendriers, nous a réchauffés le cœur et encouragés dans nos engagements.

Aussi au nom des Sapeurs Pompiers, et en particulier, du Centre Intégré de RIA SIRACH, je tenais à vous adresser nos Meilleurs Vœux pour l'an 2000 et nos plus sincères remerciements et n'oubliez pas, en cas d'urgence faites le 18.

Joël MENE

COMITE DES FETES PROGRAMMES FIN D'ANNEE 1999

Le Comité des fêtes de Villefranche de Conflent, propose de passer les fêtes de Noël en sa compagnie. Le meilleur accueil est réservé à tous.

Au programme :

-Vendredi 24 décembre à 21 heures : Rifle

-Lundi 27 décembre à 21 heures : Rifle

-Vendredi 31 décembre :

*à 20 heures : Rifle

* à 23 heures : Xicolatada (organisée par la Municipalité

* à 0 heures : Souhaits de vœux An 2000 sous la Porte de France

- à 0 heure 30 : Réveillon An 2000

MON VILLAGE EN L'AN 2000

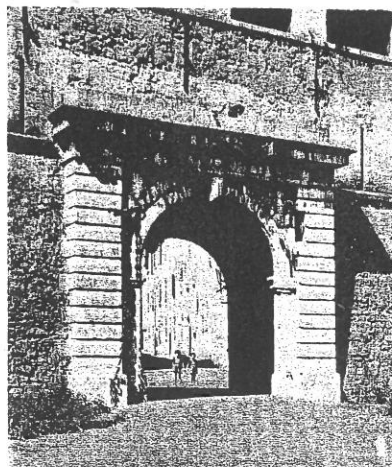
La société Agence nous propose de « Faire entrer toute la population de Villefranche dans une seule image et de l'immortaliser sur cette photographie, à l'aube du nouveau millénaire ».

Souvenir pour les plus vieux, témoignage pour les générations à venir, cet événement local, convivial et festif, a également pour enjeu de démontrer l'attachement de la population pour son village. Cette action entreprise sous le contrôle de la municipalité permet également aux personnes présentes le jour de la prise de vue, de se retrouver, de prendre le temps de parler ... même si ce n'est que le temps d'une image.

Pensez y ? Nous vous informerons de la date retenue pour cet événement(en principe au printemps).

LES PORTES DE L'AN 2000

La municipalité invite toute la population Villefrancoise le 31 décembre , sur la place du Génie à une XICOLATADE (chocolat chaud) après la rifle suivie de l'échange des Vœux sous la Porte de France à l'occasion du passage à l'An 2000



Joyeux Noël
et
Bonne année





APRES MIDI RECREATIVE DES AINES

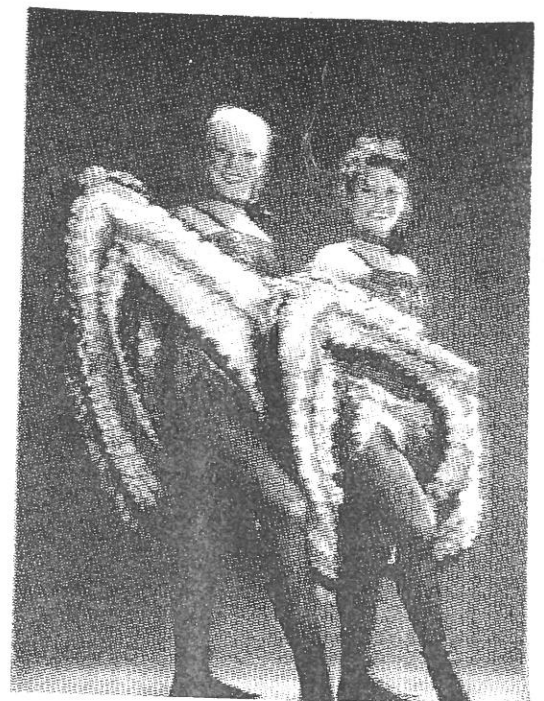
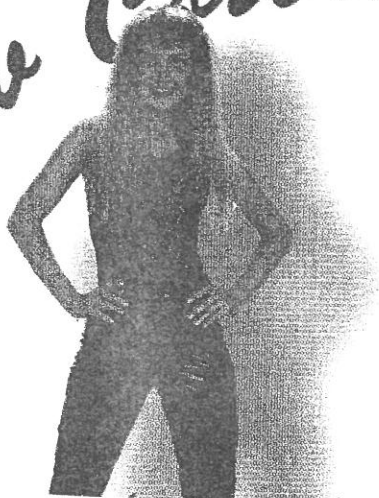
Le dimanche 12, nos aînés étaient amicalement conviés à une après midi récréative, maintenant traditionnelle, offerte par le Centre Communal d'Action Sociale avec la participation de la municipalité (des conseillers et des dévoués employés communaux) et du Comité des Fêtes, après la traditionnelle rife pour la partie spectacle. Les organisateurs s'étaient assurés du concours de Laetitia et ses titi girls.

La prestation de ces charmantes demoiselles pétries de talent et de grâce a charmé l'assistance qui a bien participé au spectacle.

La voix cristalline de Laetitia a ravi les oreilles les plus délicates. Les évolutions aériennes des gracieuse Titi Girls ont rempli tous les yeux. Le tout avec une note d'humour artistique de nos amis Joël, Michou et François (les présents reconnaîtront qu'ils avaient beaucoup de talent) .

Une excellente après midi pour tous et à l'année prochaine.

LAETITIA
et ses Titi Girls
Show Cabaret



BLOC NOTES

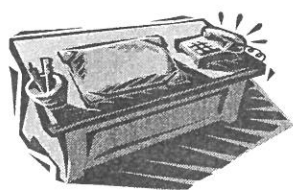
Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi

Mercredi

Vendredi

de 15h à 18h



Ramassage des Ordures Ménagères

Lundi et Vendredi
(plus le mercredi en saison)

Déchetterie :

Les particuliers peuvent déposer gratuitement leurs objets encombrants (les produits dangereux et les ordures ménagères sont interdits) à la déchetterie de Prades. Pensez à retirer votre carte en mairie de Villefranche de Conflent

Ramassage des Monstres à Villefranche :

Tous les derniers mardi du mois (sauf en saison)

SERVICE NATIONAL

Il est obligatoire de se faire recenser dès 16 ans.

Les filles et les garçons doivent se présenter à la mairie. Une attestation leur sera alors délivrée, qui leur servira lors d'éventuels examens (permis de conduire par exemple)

Souhaits exprimés pour améliorer la vie en société au village :

- Que les propriétaires de chiens ne les laissent plus divaguer dans nos rues, polluer de leurs déjections les espaces publics, rues, places et gazons des jardins où jouent nos enfants, éventrer les sacs poubelles et répandre les détritrus sur la voie publique.

- Que l'exigence citoyenne par laquelle chacun doit comprendre, admettre et assumer la part, quelque fois minime mais jamais absente de responsabilité qui lui incombe dans le fonctionnement quotidien de la micro société que nous constituons.

Formons le souhait que ces bonnes résolutions soient prises, mises en application par chacun .

Nous vous renouvelons tous nos vœux de bonheur pour l'an 2000

VILLEFRANCHE ET LA MERIDIENNE VERTE



Pour nous conduire à l'an 2000 on ne pouvait mieux choisir que le symbole du système métrique décimal. Le tracé de la méridienne Dunkerque Barcelone fut mesuré par deux astronomes mathématiciens Jean Baptiste Delambre et Pierre Méchain. Cette mesure servit de base à la définition du mètre, quarante millionième partie du méridien terrestre.

La mission 2000 a choisi la date du 25 novembre jour de la sainte Catherine, pour lancer, une opération d'envergure LA MERIDIENNE VERTE. Ce jour là une plantation d'arbres a été

réalisée dans chacun des 337 sites du Nord au Sud de la France.

Pour ce qui nous concerne un chêne blanc a été planté dans l'espace vert longeant les remparts sud de la Cité, non loin de l'arbre de la Liberté. Cette plantation a eu lieu en présence des enfants du regroupement scolaire et a été suivie d'un lâcher de ballons à 11 heures précises. En fait la Méridienne verte traverse une très petite surface de notre Commune à 1450 m d'altitude sur la crête ensoleillée dominant la Vallée de la têt à égale distance

de la Chapelle St Etienne de Campilles du refuge ONF de Roque Fumade. La plantation et l'entretien d'un arbre en ce point n'était pas envisageable.

Le 14 juillet 2000 un pique nique inédit et original rassemblera plus de 3 millions de personnes le long de la Méridienne Verte. Il est envisagé de regrouper les communes voisines (Fuilla, Sahorre, Py, Serdinya) également traversées par la Méridienne Verte pour organiser un pique nique commun au col de Fins.

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

La cuisine centrale de perpignan qui livre des repas jusqu'à Vernet les Bains est prête si des personnes sont intéressées, à livrer sur Villefranche.



SERVICE DE TELEALARME

Le service télé assistance s'adresse à tous ceux qui sont seuls, isolés, à mobilité réduite.

Le Bidet installé chez vous à coté de votre téléphone est un simple appareil avec un gros bouton rouge qui ,sur simple pression, joint directement tout un ensemble de secours. Que vous puissiez parler ou non, des personnes ayant des compétences médico sociales agiront en conséquence selon votre problème.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser en Mairie auprès de Huguette TEULIERE.

TELETHON 99

A la suite d'un premier contact téléphonique, suivi d'une entrevue en Mairie avec deux responsables du téléthon du canton de Prades. Il a été décidé de réunir le Président de chaque association Villefrancoise, en vue d'élaborer, un projet commun de manifestation pour le Téléthon 99.

Etaient présents lors de cette réunion M. TARDIEU, délégué départemental de l'AFM et de Mesdames TICHADOU et COLL, déléguées du canton, de Messieurs Joël MENE, Jérôme DURBET et Mesdames Huguette TEULIERE, Joséphine MOVILLA et Nathalie LLOBET.

Les décisions qui s'ensuivirent furent :

- Les sapeurs pompiers du CI de Ria Sirach grimperaient sur une échelle pour visser une ampoule sur une guirlande électrique au fur et à mesure de leur vente au prix de 10 francs.
- Le club de patchwork habillerait de tissu des cœurs en polystyrène, pendus à un sapin et qui seraient vendus 20 francs. Le polystyrène coûtant 5 francs pièce.
- Une tombola serait organisée en sollicitant les commerçants et restaurateurs (33 en tout; Merci pour leur accueil et leurs dons).
- Un grand merci à Madame MIRAS qui a offert à la vente au profit du téléthon, 80 bunyetes vendus 5 francs
- L'animation serait confiée aux club de spéléologie qui effectuerait l'ascension en rappel de la Tour d'En solennell.

Les Villefrancois ont fait preuve de générosité, de gentillesse et de beaucoup de chaleur pour ce premier Téléthon dans notre village (6667 francs récoltés).

Merci à tous et rendez vous à l'année prochaine

TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS

Les travaux dont l'exécution avait été programmée l'an dernier ont été réalisés, il s'agit :

- *du remplacement du garde corps du pont Saint François; A noter que les rembarbes déposées seront en partie réutilisées en bordure de la RN116 au droit des remparts sud, coté rond point.

- *Du goudronnage de la placette située devant l'entrée du groupe scolaire,

- *De la mise en conformité des installations électriques et de sécurité de l'Association Cultu-

relle,

- *Du remplacement des différentes clôtures grillagées entre la Porte d'Espagne et le Pont Saint François par des garde corps.

- *La construction du local sanitaire est par contre retardée en raison du refus, par les Architectes des Bâtiments de France, de différents emplacements proposés. Un nouvel emplacement en bordure des esplanades a finalement été retenu ce qui permettra l'établissement d'un permis de construire, suivi d'une

consultation d'Entreprises et de l'exécution des travaux.

- *Ecole Maternelle :

Aménagement de la cour de l'école (goudronnage, jeux). Réfection de l'étanchéité de la terrasse au dessus de l'école. La salle de classe, les couloirs, le bureau de la maîtresse ont été repeints entièrement. Le brûleur de la chaudière a été remplacée et le chauffage révisé.

- *La mise en conformité des installations électriques et de chauffage de la salle des fêtes interviendra prochainement.

INVESTISSEMENTS ENVISAGES

Au cours de l'exercice 2000, il est prévu :

- *de confier à un bureau d'études spécialisé la réalisation d'une étude de faisabilité du nouveau réseau d'épuration et de la station d'épuration proprement dite. Il sera demandé à un autre bureau d'études d'assurer le moment venu la maîtrise d'œuvre des travaux à exécuter.

- *De démolir partiellement le vestiaire de l'ancien terrain de basket dans le double but :

- à la demande des Architectes des Bâtiments de France de dégager la vue en direction des remparts ouest,

- d'agrandir la superficie du parking pour autobus. Cette démolition réservera un emplacement pour les deux conte-neurs à verres qui encombrant le parking à automobiles.

- *d'exécuter des travaux de terrassement dans la place extérieure de la Porte de France. Le

niveau du sol trop élevé par rapport au parapet surplombant le Cady fait que la hauteur du parapet coté place n'est par endroits que de 0m30, ce qui a contraint la mise en place de barrières métalliques de sécurité. Les travaux de décaissement envisagés permettraient d'augmenter notablement la hauteur des parapets (coté place).

- *De remettre en état le sol du pont Saint Pierre en très mauvais état, suivant une technique préconisée par les Architectes des Bâtiments de France.

- *De réparer sur une longueur de 100 mètres à partir du Pont de la gare le garde corps très dégradé en place depuis une quinzaine d'années,

- *D'exécuter les travaux de remise en état de la toiture de la salle des fêtes.

Ces différents travaux ou études font l'objet d'établissement

de dossiers de demandes de subventions auprès du Département, de la Région et de l'Etat

EAU POTABLE

L'ancienne installation de pompage dans les emprises de l'E.D.F. est maintenue en état de fonctionnement pour pallier une éventuelle panne de soutirage du « puits des racines ».

Une pompe capable de refouler 20m³/h à une hauteur manométrique de 50 m sera installée prochainement dans le puits pour relayer la pompe actuellement en service en cas de besoin.

La désinfection de l'eau potable était assurée depuis la mise en service de l'adduction du « puits des racines » par une installation complexe au bioxyde d'azote. Ce dispositif ne donnant pas entière satisfaction a été remplacé par un dispositif de désinfection plus simple par une pompe doseuse à javel.

EXTRAIT DES SEANCES DU CONSEIL

COMPTE RENDU REUNION DU 01/02/1999

VOTE DES QUATRE TAXES

A l'unanimité le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux des quatre taxes soit :

- Taxe d'Habitation : 6,63%
- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 10.48%
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 28.77%.
- Taxe Professionnelle : 11,05%

Produit attendu en 1999 des Quatre Taxes: 355 019 francs

SUBVENTION :

Comité des Fêtes: Reconduction de la subvention, soit 31 000 Fr.

Association Culturelle de Villefranche: Reconduction de la subvention, soit 12 500 Fr.

Réseau culturel: Cotisation pour l'année: 10 000Fr.

Notre Dame de vie: Reconduction de la subvention 5 000 Fr.

Association Parents d'élèves: Reconduction de la subvention: 5 000 Fr.

Association Spéléo-club: Reconduction de la subvention, soit 4 000 Fr.

Les plus beaux villages de France: Cotisation pour l'année : 2 349 Fr.

Les Places Fortes Frontalières: Cotisation pour l'année : 1000 Fr.

Association SESAME: Reconduction de la subvention, soit 1 000 Fr.

Association les géants de Villefranche : Reconduction de la subvention, soit 3 200 Fr.

Association Patchwork: Reconduction de la Subvention, soit 3 000 Fr.

Association des Villes Françaises d'Europe: Cotisation pour l'année : 500 Fr.

Association des Paralysés de France: Reconduction de la subvention, soit 500 Fr.

Association Rendez vous du Patrimoine: Cotisation pour 1999: 500 Fr.

Chambre Syndicale et Immobilière: Cotisation pour 1999: 310 Fr.

Concours de la Résistance: Reconduction de la subvention soit 500 Fr.

Amicale des Sapeurs Pompiers de Prades: Reconduction de la subvention soit 3 490fr

Association des Maires: Cotisation pour 1999: 600 F.

U.D. des sapeurs Pompiers : Reconduction de la subvention, soit 100 Fr.

Les restaurants du Cœur : Subvention de 1000 fr.

Les Bleuet de France : Subvention de 100 fr.

ANEM : Cotisation pour 1999 703.84 fr.

Association Bibliothèques des Malades du Centre Hospitalier : Subvention de 300 fr.

OTSI: Suite à la délibération du 3/06/96: montant de la subvention en 99: 254 742 Fr. plus le rattrapage de 1998, 19 674 Fr. soit 274 416 francs

Cette subvention sera versée trimestriellement soit 68 685 Francs et 83 361 le premier trimestre

CHIENS :

Il est quasiment impossible de se promener dans Villefranche sans découvrir ça et là d'innombrables excréments de chiens - Espaces verts, Chemin de Ronde et ruelles-.

Le conseil municipal envisage de cotiser à la fourrière SPA en projet à Perpignan afin de lutter contre la divagation des chiens. Chacun comprendra que le temps supplémentaire passé par nos employés municipaux pour l'entretien de notre Cité serait mieux utilisé ailleurs

COMPTE RENDU REUNION DU 29/03/99

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 1998 :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion présenté par le percepteur pour l'année 1998

Monsieur GALTE, 1er adjoint présente le Compte administratif

		Crédits ouverts	Mandats/titres émis
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	2 703 456.00	1 803 651.96
	RECETTES	2 703 456.00	2 194 059.32
INVESTISSEMENT	DEPENSES	3 620 772.00	1 914 396.40
	RECETTES	3 620.772.00	2 666 796.87

Déficit cumulé d'Investissement : 24 468.30

Excédent cumulé de Fonctionnement: 1 313 674.36

Aucune opposition au vote de ce compte administratif 1998 n'est formulée.

AFFECTATION DU RESULTAT : le conseil municipal constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 1 313 674.36 francs décide d'affecter le résultat comme suit

- compte 1068 (exécution du virement à la section d'Investissement) 26 993.91 francs
- ligne 002 (affectation à excédent reporté) 1 286 680.45 francs

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 1999 :

Un seul budget sera présenté pour 1999

Le montant de la section d'investissement se chiffre à 1 986 359 .00 francs (compte tenu d'un virement de la section de fonctionnement de 1 071 007 francs).

Le montant de la section de fonctionnement (calqué sur les dépenses et recettes de 1998) se chiffre à 3 247 579.00 francs avec l'utilisation de 1 286 681.00 francs de l'excédent de 1998.

Le budget primitif 1999 est accepté à l'unanimité.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF EAU ET ASSAINISSEMENT 1997 :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion présenté par le percepteur pour l'année 1998

Monsieur GALTE, 1er adjoint présente le Compte administratif

		Crédits ouverts	Mandats/titres émis
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	207 132.00	233 105.22
	RECETTES	207 132.00	140 517.53
INVESTISSEMENT	DEPENSES	92 343.00	23 110.33
	RECETTES	92 343.00	92 343.21

Excédent cumulé d'Investissement : 69 232.88

Excédent cumulé de Fonctionnement: 92 587.69

Aucune opposition au vote de ce compte administratif 1998 n'est formulée.

AFFECTATION DU RESULTAT : le conseil municipal constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 92 587.69 francs décide d'affecter le résultat comme suit

- ligne 002 (affectation à excédent reporté) 92 587.69 francs

VOTE DU BUDGET PRIMITIF EAU ET ASSAINISSEMENT 1999 :

Un seul budget sera présenté pour 1999

Le montant de la section d'investissement se chiffre à 161 542 .00 francs.

Le montant de la section de fonctionnement se chiffre à 301 587.00 francs.

Le budget primitif 1999 est accepté à l'unanimité.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF CCAS 1997 :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion présenté par le percepteur pour l'année 1998

Monsieur GALTE, 1er adjoint présente le Compte administratif

		Crédits ouverts	Mandats/titres émis
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	40 179.00	16 216.23
	RECETTES	40 179.00	2 274.28

Excédent cumulé de Fonctionnement: 26 237.08 francs

Aucune opposition au vote de ce compte administratif 1998 n'est formulée.

AFFECTATION DU RESULTAT : le conseil municipal constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 26 237.08 francs décide d'affecter le résultat comme suit

- ligne 002 (affectation à excédent reporté) 26 237.08 francs

VOTE DU BUDGET PRIMITIF CCAS 1999 :

Un seul budget sera présenté pour 1999

Le montant de la section de fonctionnement se chiffre à 26 237 francs.

Le budget primitif 1999 est accepté à l'unanimité.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF CAISSE DES ECOLES 1998 :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion présenté par le percepteur pour l'année 1998

Monsieur GALTE, 1er adjoint présente le Compte administratif

		Crédits ouverts	Mandats/titres émis
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	84.00	0.00
	RECETTES	84.00	84.28

Excédent cumulé de Fonctionnement: 84.28 francs

Aucune opposition au vote de ce compte administratif 1998 n'est formulée.

AFFECTATION DU RESULTAT : le conseil municipal constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 84.28 francs décide d'affecter le résultat comme suit

- ligne 002 (affectation à excédent reporté) 84.28 francs

VOTE DU BUDGET PRIMITIF CAISSE DES ECOLES 1999 :

Le montant de la section de fonctionnement se chiffre à 84.00 francs (correspondant à l'excédent de fonctionnement antérieur).

Le budget primitif 1999 est accepté à l'unanimité.

COMPTE RENDU REUNION DU 21/06/1999

TRAVAUX MONUMENTS HISTORIQUES - REMPARTS :

Le Maire indique à l'assemblée que la Direction Régionale des Affaires Culturelles a inscrit en 1999, à son programme de travaux sur les remparts de Villefranche de Conflent, une opération concernant la confortation des remparts - front nord. Cette opération se déroulera en deux tranches fonctionnelles de travaux et s'élèvera à 1 200 000 francs H.T.

Le montant des travaux et honoraires de la tranche ferme est estimée à 600 000 francs, avec une subvention d'état de 300 000 francs .

Son financement est le suivant :

- subvention d'état	300 000 francs (50% du H.T.)
- Subvention du Département	270 000 francs (45% du H.T.)
- Fonds propres ou emprunt	153 600 francs

723 600 francs T.T.C.

Le conseil municipal :

- accepte de réaliser les travaux sus désignés d'un montant de 723 600 francs TTC qui seront inscrits sur le budget primitif 2000,, sollicite du Ministère de l'Education Nationale et de la Culture une subvention de 300000 francs.
- Précise que la commune assurera la maîtrise d'ouvrage délégué de l'opération des travaux envisagés
- autorise le Maire a signer tout document relatif à l'exécution de ladite opération.

COMPTE RENDU REUNION DU 08/11/1999

DON : COLLECTION DE CANONS DE M. LANES

Madame BOUQUET, la fille de M. LANES fait don à la commune de Villefranche de Conflent de la collection des canons à petite échelle fabriqués par son père, collection remarquable qui comprend environ 70 canons miniaturisés à l'identique et faits mains. Cette collection ne devra en aucun cas être vendue, ni cédée, elle entrera dans le patrimoine de la commune. Afin d'exposer cette collection la commune doit acquérir une vitrine adéquate. Le conseil municipal accepte le don de Madame BOUQUET, et autorise le Maire a acheter une vitrine pour un montant de 14 230.80 francs.